

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 8 OCTOBRE 2018 A 20H30**

PRÉSENTS : GARNIER Monique, ROCHER Yves, FREMONT Jacqueline
SANVICENTE Frédérique, DELILLE Véronique, PAIMBLANC
Benjamin, FORGEAS Jean-Pierre.

ABSENTS EXCUSES : RENAULT Sylvie, RIVIERE Fabrice, BEAUVISAGE
Bernadette

ABSENTS : GUILLEMOT Véronique, EUVRIE Charles, BOYREAU Carole.

POUVOIRS : RIVIERE Fabrice à GARNIER Monique
BEAUVISAGE Bernadette à DELILLE Véronique

SECRÉTAIRE : ROCHER Yves

I) APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le précédent compte rendu n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

II) SDEC ENERGIE

➤ **RETRAIT DE LA COMMUNE DELEGUEE DE PONT-FARCY**

Madame le Maire expose que la commune nouvelle de Tessy-Bocage dans la Manche, créée au 1^{er} janvier 2018 et constituée des communes de Tessy-sur-Vire et de Pont-Farcy, a demandé, par délibération en date du 5 avril 2018, le retrait du SDEC ÉNERGIE de la commune déléguée de Pont-Farcy ; celle-ci ayant été rattachée au département de la Manche à l'occasion de cette fusion.

Lors de son assemblée du 20 septembre 2018, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé ce retrait, au 31 décembre 2018.

Conformément aux dispositions visées à l'article L5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDEC ÉNERGIE a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur ce retrait.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- ↳ approuve le retrait de la commune déléguée de Pont-Farcy du SDEC ÉNERGIE

➤ ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Madame le Maire expose que, par délibération en date du 28 juin 2018, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a émis le souhait d'être adhérente au SDEC ÉNERGIE afin de pouvoir lui transférer ses compétences « Energies renouvelables » et « Eclairage Public ».

Lors de son assemblée du 20 septembre 2018, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé l'adhésion de la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, au 1^{er} janvier 2019.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDEC ÉNERGIE a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- ↳ approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon au SDEC ÉNERGIE

III) PARTICIPATION 2018 CENTRES AERES DE BELLENGREVILLE ET ARGENCES

↳ Centre aéré de Bellengreville :

15 enfants de Vimont ont participé cette année au Centre de loisir « Familles rurales », qui accueille en priorité les enfants de Bellengreville et Vimont.

Le supplément hors commune (dû par les enfants de Vimont) s'élève à 3.00 € par jour et par enfant.

Depuis 2008, la commune de Vimont participe à hauteur de la moitié de ce supplément.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour verser cette année une participation de **1.50 € par jour et par enfant** au centre aéré de Bellengreville.

Nombre de jours de présence des enfants de Vimont : **160 jours**

160 jours x 1.50 € = **240,00 €**

Cette somme est inscrite au budget 2018 à l'article **6574** « subvention de fonctionnement aux associations ».

↳ Centre aéré d'Argences :

8 enfants de Vimont ont participé cette année au Centre aéré d'Argences.

Le supplément hors commune (dû par les enfants de Vimont) s'élève à 2.40 € par jour et par enfant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour verser cette année une participation de **1.50 € par jour et par enfant** au centre aéré d'Argences.

Nombre de jours de présence des enfants de Vimont : **78 jours**

78 jours x 1.50 € = **117,00 €**

Cette somme est inscrite au budget 2018 à l'article **6574** « subvention de fonctionnement aux associations ».

IV) TRAVAUX

L'entreprise Lefèvre TP a réactualisé le devis concernant divers travaux à la demande de Mme le Maire. Ces travaux de terrassements vont permettre de finaliser plusieurs projets :

- Allée piétonne entre la mairie et la salle polyvalente, avec marquage au sol pour stationnement.
- Aire de stockage et accès en vue de l'installation d'un container maritime pour rangement du matériel.
- Nivelage de la terre végétale, derrière le court de tennis, qui sera par la suite ressemée en ray-grass.
- Reprofilage du virage du CR 8.
- Livraison de tout-venant et de sable rouge

V) DIVERS

- ↳ Stagiaire : un élève en Bac PRO paysagiste a fait une demande de stage au sein du service technique de la commune. Ce stage est d'une durée de 3 semaines et sera encadré par les agents pour réaliser divers travaux (plantation, taille...).
- ↳ Remplacement agent d'accueil: la procédure de recrutement d'un nouvel agent est en cours. Plusieurs candidatures ont été reçues en mairie et seront étudiées.
- ↳ Permis d'aménager : concernant la seconde tranche du lotissement Val du Sémillon, le PA déposé le 04/05/2018 a été refusé. Un nouveau est déposé en date du 08/10/2018
- ↳ Enquête publique : une enquête parcellaire préalable à l'expropriation dans le cadre de la déviation Bellengreville-Vimont aura lieu du 10/10 au 26/10/2018.
- ↳ Anciens combattants : un nouveau porte-drapeau de la commune va seconder M. Gohier. Il s'agit de M. Jimmy Dolley. Mme le Maire les remercie, l'un pour les années passées à représenter la commune, le second pour son investissement à venir.
- ↳ Panneaux publicitaires : suite à l'élégage en bordure de la RD613, les panneaux seront retirés.

- ↳ Fibre optique : un nouveau calendrier a été annoncé. Le raccordement pour tout le monde (bâtiments publics et particuliers) devrait être effectif pour la fin 2018/début 2019.
- ↳ Prochaine réunion du Conseil Municipal : sauf imprévu, la prochaine réunion se tiendra le lundi 12 novembre 2018.

Séance levée à 21h15

Délibérations du Conseil Municipal prise lors de la **séance du 8 octobre 2018** :

- N° 26/2018 Retrait de la commune déléguée de Pont-Farcy du SDEC Energie**
- N° 27/2018 Adhésion de la communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon au SDEC Energie**
- N° 28/2018 Participation 2018 au centre aéré de Bellengreville**
- N° 29/2018 Participation 2018 au centre aéré d'Argences**

ROCHER Yves

